



144 boulevard de la Villette 75019 Paris
01 58 39 30 17/ 01 43 67 62 14

Paris, le 18 septembre 2009

Fonctions publiques et Assimilés

Reclassement B en A

**Solidaires reçue ce jour à Bercy
Non, le dossier n'est pas
bouclé !**

Malgré la réponse négative faite par E Woerth en juin 2009, pour Solidaires Fonctions Publiques le dossier concernant le reclassement des B en A, promus avant 2007, n'est pas bouclé.

Ainsi, en date du 27 août, nous avons saisi par courrier (**pièce jointe n°1**) le Ministre de la Fonction publique et transmis un nouveau dossier (**pièce jointe n° 2**) explicitant notre revendication.

Pour Solidaires, il ne s'agissait pas d'exiger que tous les agents promus de B en A, antérieurement à 2007, puissent bénéficier des dispositions de l'article 5 du dit décret à la date de leur nomination en Catégorie A, mais de demander la mise en place d'une disposition évitant les inversions (ou enjambements) de carrière dont sont victimes certains d'entres-eux.

Suite à la transmission de ce dossier, la délégation de Solidaires FP (Thi-Trinh Lescure et Yves Maitre de l'Union SNUI-SudTrésor) a été reçue le 17 septembre, par Samuel Barreault Directeur- adjoint de Cabinet.

Le but de cette réunion de travail était d'expliciter le dispositif correctif exigé par Solidaires Fonctions Publiques en vue d'éviter les inversions de carrière.

Si juridiquement le Directeur-adjoint de cabinet émet les mêmes réserves qu'auparavant, il a reconnu la qualité du dossier présenté et en a mesuré les enjeux budgétaires.

Solidaires Fonctions Publiques sera reçue, en bilatérale, par M Woerth, Ministre de la Fonction publique le 6 octobre. A cette occasion, nous ne manquerons pas de revenir sur ce dossier qui de toute évidence, doit être solutionné avant que les discussions s'engagent sur la construction de la nouvelle carrière A.

Solidaires Fonctions Publiques ne manquera pas de vous tenir informé(e)s des suites données à ce dossier.